
L'évaluation des stagiaires au cSur de tensions entre des formateurs et exigences institutionnelles : étude au sein du centre d'insertion socioprofessionnelle Edit

Auteur : Preud'homme, Emeline

Promoteur(s) : Beuker, Laura

Faculté : Faculté des Sciences Sociales

Diplôme : Master en gestion des ressources humaines, à finalité spécialisée en "politique et management RH"

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/25707>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Erratum:

Erreurs :

- PAGE 0 : lire « Mémoire de fin d'études » au lieu de « Mémoire de fin d'étude »
- PAGE 1 : lire « pour avoir relu » au lieu de « d'avoir relu »
- PAGE 5 : lire « Introduction : » au lieu de « Introduction »
- PAGE 9 : lire « au niveau des résultats » au lieu de « aux niveaux des résultats »
- PAGE 9 et 40 : lire « financement aux résultats » au lieu de « financement au résultat »
- PAGE 10 : lire « Lefèvre (1997) » au lieu de « Lefèbvre (1997) »
- PAGE 11 : lire « au sein de cette association » au lieu de « au sein cette association »
- PAGE 15 : lire « nous avons notamment abordé » au lieu de « nous avons notamment abordés »
- PAGE 17 : lire « le concept d' « enjeux relationnels » » au lieu de « le terme d' « enjeux relationnels » »
- PAGE 19 : lire « il doit obligatoirement assister » au lieu de « il doit obligatoirement assisté »
- PAGE 19 : lire « niveau d'études » au lieu de « niveau d'étude »
- PAGE 20 : lire « l'un d'eux s'appuie sur une épreuve » au lieu de « l'un deux s'appuie sur épreuve »
- PAGE 20 : lire « n'exclut pas automatiquement » au lieu de « n'exclut pas automatique »
- PAGE 21 : lire « 4.2.2. *Processus d'évaluation durant la formation* : » au lieu de « 4.2.2. Processus d'évaluation durant la formation : »
- PAGE 23 : lire « Extrait de journal de terrain, 18/02/2026 » au lieu de « Extrait de journal de terrain date »
- PAGE 23 : lire « veillent alors à » au lieu de « veillent à alors à »
- PAGE 24 : lire « on n'a pas d'évaluation » au lieu de « on n'a pas de l'évaluation »
- PAGE 24 : lire « les savoir-faire » au lieu de « les savoirs-faires »
- PAGE 25 : lire « discussions collectives » au lieu de « discussion collective »
- PAGE 25 : lire « 16/04/2026 » au lieu de « 16 avril 2026 »
- PAGE 26 : lire « une partie du subside est liée » au lieu de « une partie du subside est lié »
- PAGE 26 : lire « de manière très précise » au lieu de « de manière très précises »
- PAGE 28 : lire « construction de la compétence » au lieu de « construction de compétence »
- PAGE 30 : lire « dans lesquels s'inscrit » au lieu de « dans lesquelles s'inscrivent »
- PAGE 30 : lire « considéré comme » au lieu de « considéré *comme* »
- PAGE 31 : lire « services publics » au lieu de « services publiques »
- PAGE 34 : lire « dans la partie « mise à plat » » au lieu de « dans la partie précédente »
- PAGE 34 : lire « qu'ils ne se sentent pas » au lieu de « qui ne se sentent pas »
- PAGE 35 : lire « un formateur » au lieu de « un formateurs »
- PAGE 35 : lire « *ne jamais mettre de négatif* » au lieu de « *ne jamais le mettre de négatif* »
- PAGE 36 : lire « lorsqu'ils ont réussi » au lieu de « lorsqu'il ont réussi »
- PAGE 41 : lire « la typologie déployée » au lieu de « le typologie déployée »
- PAGE 43 : lire « prescrits » au lieu de « prescripts »
- PAGE 47 : lire « au regard de » au lieu de « en regard de »
- PAGE 50 : lire « Beuker, L., & Gérard, J. (2023) » au lieu de « Beuker, L. et Gérard, J. (2023) »

Précisions :

- PAGE 8 : les indemnités de chômage sont limitées à une période d'un an à laquelle peut s'ajouter une seconde période de maximum un an en fonction de la durée de la carrière
- PAGE 9 : comprendre « récente » comme « qui ne date pas du gouvernement formé en 2025 »
- PAGE 29 : comprendre « Dans le cas d'une institution » comme « Dans le cas du régime d'action nommé « institution » »

Remarques :

- PAGE 9 ET PAGE 41 : Le calcul des heures prestées par les stagiaires comptabilise à l'heure actuelle toujours les heures dites assimilables.
- PAGE 42 : Si un stagiaire trouve un emploi avant la fin de la formation, les heures qu'il a déjà prestées peuvent être comptabilisées.